

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER DE DESSIN PAR SOURYA SIHACHAKR LE SAMEDI 15 AVRIL 2023 A 15H A LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE

DÉCISION N° DM-23-019 EN DATE DU 18 JANVIER 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Sourya Sihachakr, en sa qualité d'auteur, domicilié au 9 Résidence du Parc des Cascades – 91230 MONTGERON, d'animer un atelier de dessin le samedi 15 avril 2023, à 15h, à la Médiathèque de Cœur de Ville ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2022-2023,

## DÉCIDE

**DE SIGNER** avec Sourya Sihachakr, en sa qualité d'auteur, domicilié au 9 Résidence du Parc des Cascades – 91230 MONTGERON, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier de dessin le samedi 15 avril 2023 à 15h à la Médiathèque Cœur de ville dont le coût est fixé à deux cent quatre-vingt-dix-sept euros (297,00 € T.T.C.) l'atelier.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

**Annick VOISIN** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230118-Imc1H10461H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/01/2023

Date de Publication: 18/01/2023